

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

## N° 5 du 27 janvier 2021 Année scolaire : 2020 -2021

<b>PV du Conseil d'établissement du 27.01.2021</b>	
Début de séance	17h30
Levée de séance	19h30
Lieu	Visioconférence Zoom
Désignation du secrétaire de séance	Mme TAUVEL, assistante de direction du proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme PAKHOMOFF, représentante ATSS

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Brice Pack	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Mme Evy Yammine	Conseillère de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
M. Rachid Sarh Rouny	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Fouhja Mendonça	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education (sup)
Mme Kanaan Marguerite	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Pakhomoff Valérie	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Clément Hada	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Saida ASKRI	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Gabert Aurélie	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Boscherel Valérie	Déléguée permanente de Comité de Gestion
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
M. Georges Saab	Conseiller Consulaire
Mme Menasria Lina	Vice-présidente du CVL
M. Titouan Nougé	Représentant élu des délégués des élèves – Collège
Mme Alissa Bouhriz	CPE
M. Mark Aoun	Représentant élu des délégués des élèves – Lycée
M. Ismain ALEM	Chargé de communication du lycée Bonaparte (invité)
Membres Excusés	
M. Guillaume Salha	Conseiller Consulaire

Le secrétariat est assuré par Mme Tauvel (assistante du proviseur), le secrétariat adjoint est assuré par Mme PAKHOMOFF.

Démission de Mme SZUL, Mme ASKRI, qui était suppléante, devient titulaire.

L'ordre du jour est adopté.

**1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement extraordinaire du 04 janvier 2021**

M. CUILHE demande s'il y a des remarques concernant le PV du 4 janvier 2021.  
Pas de remarque.

Vote :                      Contre                      Abstention                      Pour 16

A l'issu du vote, le PV est validé.

**2) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement extraordinaire du 10 janvier 2021**

M. CUILHE demande s'il y a des remarques concernant le PV du 10 janvier 2021.  
Pas de remarque.

Vote :                      Contre                      Abstention                      Pour 16

A l'issu du vote, le PV est validé.

**3) Communication et site internet**

M. CUILHE propose à M. ALEM, Chargé de communication, de présenter son travail depuis son arrivé.

M. ALEM explique que son premier travail a été de redonner vie à l'école, par les réseaux sociaux, un outil de communication majeur. Notamment en mettant en avant le travail des élèves et des professeurs. Montrer aux parents ce qui se fait dans l'établissement et montrer aux parents potentiels ce qui s'y passe.

Il a ensuite retravaillé la charte graphique de l'établissement, proposé des visuels, montages vidéos...

Son objectif : Diffuser une image de qualité, à la hauteur de l'établissement.

Un deuxième gros travail est celui du lancement d'un nouveau site web. Un site web haut de gamme à la hauteur de l'établissement et de l'enseignement dispensé.

M. CUILHE prend la parole pour dire que ce site est le fruit d'une réflexion collective et d'équipe.

Sa mise en ligne est prévue après les vacances de février.

Le troisième point concerne la boutique du lycée. Une boutique éphémère est installée sur la drop zone 2 fois par semaine.

Le quatrième point de travail est la réalisation d'un film de présentation de l'établissement de 3 minutes pour valoriser l'école.

Le cinquième point présenté est le lancement de la campagne de communication des préinscriptions. Une annonce publicitaire va être diffusée sur Oryx FM. La direction a également pris contact avec différentes nurseries de Doha pour créer du lien.

#### **4) Validation du calendrier prévisionnel 2021-2022**

M. GOSSELIN, présente le calendrier prévisionnel (*cf PJ Calendrier 2021-2022*)  
Sur l'année de 365 jours : 172 jours de classe, entre 884h et 900h d'enseignement.

Il est précisé que l'AEFE demande à ce que les calendriers du lycée Bonaparte et du lycée Voltaire s'alignent.

La rentrée ne sera pas avant le 2 septembre pour les élèves. Il y aura une journée de pré-rentrée pour les enseignants. Une demi-journée d'accueil pour les nouveaux enseignants.

M.CUILHE demande aux membres de voter.

Vote :                    Contre                    Abstention                    1                    Pour                    15

A l'issue du vote, la proposition du calendrier est validée.

#### **5) Structure scolaire prévisionnelle pour la rentrée scolaire 2021**

M. CUILHE présente la structure scolaire prévisionnelle pour 2021-2022. (*cf PJ structure prévisionnelle*)

Cela s'organise en calculant le nombre d'heures afin de déterminer du nombre de postes.

Primaire :

Prévisionnel : Repartir avec la structure qui été prévue initialement cette année, c'est à dire 5 classes par niveau.

Il y aurait 3 nouvelles classes (PS, CE1 et CM2), 40 classes total.

Cela pourra être ajusté en fonction des départs et des demandes de nouvelles inscriptions.

La volonté est également de faire baisser le nombre d'élèves par classe à 25 élèves maximum.

### Secondaire :

La structure prévisionnelle a été réalisée en anticipant un retour à la normale en présentiel à la rentrée 2021, en faisant monter les cohortes. Actuellement le nombre moyen d'élèves par classe est assez dense. Il faudra abaisser le nombre moyen d'élèves par classe à 24.

Cela amène au nombre de classes suivant : 5 classes de 6<sup>ème</sup> ; 6 classes de 5<sup>ème</sup> (soit 2 de +) ; 5 classes de 4<sup>ème</sup> (soit 2 de +) ; 4 classes de 3<sup>ème</sup> ; 4 classes de 2<sup>nd</sup> ; 4 classes de 1ere (soit 1 de +) ; 3 classes de tales.

Création de 5 classes supplémentaire (31 classes).

### Cela débouche sur les besoins horaires et nombres de postes.

#### Par disciplines :

Français : dédoublement des heure, 2h sur les 4h mettre l'accent sur l'apprentissage du français. Donc un besoin de recruter 2 enseignants.

Math : pas de changement

Histoire Géographie : l'augmentation de la structure demande d'avoir un enseignant supplémentaire. L'objectif sur ce recrutement est d'avoir un enseignant de philosophie et d'HG. Nous avons actuellement en interne un enseignant qui pourrait assurer cette bivalence.

Anglais : le besoin augmente car il est envisagé de passer sur des groupes de besoin au Primaire. 2 postes seront nécessaires.

M. Gosselin, ajoute que cela permettra en même temps de dédoubler les cours de français.

Espagnol : besoin d'un poste supplémentaire car aujourd'hui il y a 3 enseignantes dont 2 sur des temps partiels.

Arabe : même calcul que pour l'anglais

Technologie : recrutement d'une nouvelle personne

Philosophie : complément service avec HG

SC PHYS : souhait de revenir à des cours à effectif réduit pour les TP

SVT : la même chose

SES : pas de besoin particulier

EPS : besoin d'un enseignant en plus

Musique et art plastique pas de besoins supplémentaires

M. CUILHE ajoute qu'il souhaite avoir un enseignant de Flsco pour accompagner les élèves éloignés de la francophonie

Vote :            Contre                            Abstention                            0            **Pour**                            16

A l'issu du vote, la structure prévisionnelle est validée.

### **6) Besoins en Ressources Humaines pour la rentrée 2021**

Le Comité de Gestion a donné son accord pour publier les offres cette semaine via notre site web mais aussi en diversifiant les supports (plateforme enseignant du monde, indeed, linkedin...)

#### Primaire :

- + 3 postes de PE
- + 1 poste d'ASEM
- + 1 poste de FLSCO

#### Secondaire :

- 1 poste SPC
- 1 poste SVT
- 1 poste EPS
- 1 poste TECHNO
- 1 poste HG
- 2 postes FRANÇAIS
- 2 postes ANGLAIS
- 1 poste ESPAGNOL
- 2 postes ARABE

Un représentant des enseignants pose la question de l'application du recrutement s'il n'y a pas de retour à la normal au niveau de la situation sanitaire.

M.CUILHE répond que l'établissement s'engagera avec une lettre d'embauche auprès des recrutés mais que les contrats de travail ne seront signés qu'à la rentrée.

Le conseiller consulaire demande si ce sont des postes en contrat local.

M. CUILHE répond que oui, sauf trois postes pour des personnels AEFÉ : 1 Professeur des écoles ; 1 enseignant de français et 1 enseignant d'histoire-géographie.

Même si ce sont des contrats locaux, ils peuvent être recrutés en France.

C'est lors de la CLR, commission local de recrutement, qui aura lieu en mars que les candidatures seront étudiées et classées.

Lors de cette commission la transparence est absolue, la hiérarchisation des candidatures, se fait avec l'ensemble des membres (des représentants des parents, des enseignants, membres du CG, la direction...)

### **7) Point à date sur les inscriptions / réinscriptions**

M. CUILHE présente les chiffres à date.

1417 réinscriptions. Chiffre à relativiser puisque les familles peuvent apprendre leur départ et demander un remboursement jusqu'au 15 juin.

Préinscriptions : 247 dossiers en cours  
Même volume que l'année dernière à la même époque.

Les services de scolarité étudient les dossiers.

### **8) Section internationale**

M. CUILHE explique que deux dossiers ont été soumis pour la section internationale. Un pour le primaire, un pour le secondaire. Le Ministère de l'Education National a validé le dossier « primaire » mais le dossier « Secondaire » a été rejeté.

Le MEN préfère que la SI s'installe au primaire et monte en puissance pour alimenter ensuite le secondaire.

Une demande d'ouverture pour le « secondaire » sera redéposée en septembre prochain.

L'ouverture de la SI nécessite le recrutement d'un enseignant de préférence britannique (avec PGCE) ou d'un enseignant de culture britannique, qui a vécu dans un pays britannique. Le Comité de Gestion a autorisé le recrutement pour trouver « la perle rare ».

Il dispensera des cours de langue anglaise, mais aussi des cours histoire, notamment au CP CE1 au CM1.

Cette section va aussi permettre de créer des liens forts avec les écoles anglaises, s'ouvrir à d'autres communautés dont plusieurs milliers de ressortissant sont au Qatar.

La SI s'adresse aux bons élèves, c'est un parcours d'excellence. La sélection des élèves se fera sur la base du livret scolaire, l'avis de l'enseignant et d'un test de langue externe réalisé avec le British Council.

M. CUILHE ajoute que ce dispositif sera payant : base de 5 000QR /an.

Question des représentants des parents :

Le niveau des élèves en langue au Lycée Bonaparte sera-t-il suffisant pour intégrer la SI ?

M.CUILHE répond que le test sera passé avec le British Council et que nous verrons.

M. GOSSELIN ajoute que les élèves de CM2, ont un niveau supérieur à ce qui est attendu pour cette classe.

M. CUILHE reprend en disant que beaucoup d'élèves ont un très bon niveau d'anglais. Mais il faut aussi avoir une certaine curiosité intellectuelle, être très bon dans l'ensemble des matières et pouvoir supporter d'avoir deux heures supplémentaires par semaine.

Il pourrait y avoir entre 15 et 20 élèves par niveau.

Un représentant des parents affirme que les classes de CM1 et CM2 ont fait des progrès fulgurant en anglais. Les CP, CE1, CE2 ont plus de difficultés et que les élèves anglophones auront plus de chance d'être pris, donc que ce n'est pas équitable.

M. GOSSELIN répète que cela demande aussi un bon niveau en français donc un élève anglophone avec des bases qui ne sont pas assez solide en français ne sera pas retenu non plus.

M. CUILHE pense que le test du British Council sera un bon moyen de se rendre compte du niveau des élèves.

M. PACK ajoute que le SI restera une section d'élite. Seulement les meilleurs seront pris.

Les représentants des parents sont déçus pour le dossier SI « secondaire » et demande s'il n'y a pas une possibilité de recours auprès de l'AEFE.

M. CUILHE explique que c'est la décision du Ministère de l'Education National. Les deux dossiers qui ont été présentés étaient quasiment identiques mais le MENJ préfère expérimenter sur un niveau puis monter le dispositif l'année suivante. Dans le dossier il fallait également présenter 2 CV d'enseignant de SI. Sur les deux, un seul a été retenu. Concernant le recrutement, il faut en priorité recruter une personne qui a la nationalité britannique.

Il serait néanmoins possible de proposer un dispositif international en 6<sup>ème</sup> dès l'année prochaine. Avec la même philosophie que la SI mais qui ne le sera pas officiellement.

Les représentants des parents demandent si les élèves de la SI seront tous dans la même classe ?

M. CUILHE répond que non, ce n'est pas envisageable. Que la SI n'a pas pour but de faire des classes élitistes. C'est pourquoi les emplois du temps des classes doivent être aligné pour permettre aux élèves de SI de quitter leurs classes et se retrouver sur le même temps.

Et si la situation sanitaire liée au COVID-19 ne s'améliore pas ?

Le mise en place doit obligatoirement se faire l'année prochaine pour ne pas perdre l'accréditation. M. CUILHE explique qu'on trouvera des solutions en temps et en heure mais qu'il n'est pas envisageable de perdre cette section.

Question concernant le latin l'année prochaine.

La proposition de l'option est conditionnée par la disponibilité d'un enseignant qualifié disponible. Actuellement pas les ressources humaines en interne. Le poste AEFE est ciblé sur un recrutement d'enseignant de lettres classiques.

Un représentant des enseignants demande quand les inscriptions pour la SI seront possibles ?  
M. CUILHE communiquera après les vacances et les inscriptions seront en mars/avril jusqu'à juin. Tout cela reste à affiner.

Les représentants des parents demandent le nombre d'élèves par classe en primaire.  
M. GOSSELIN répond, 25 maximum mais si possible 22 en CP. (Comme les années précédentes)

Une autre question au sujet du paiement du dispositif équivalent à la SI pour les 6<sup>ème</sup>.  
M. CUILHE répond qu'à priori ce dispositif ne peut pas être payant au même titre que la SI mais qu'il faudra déterminer son fonctionnement pour voir la faisabilité.

## 9) Questions divers

### EMPLOI DU TEMPS

1 - Nouvel emploi du temps :

Langues : 2 à 3h de langue d'affilée pose la question de la pertinence pédagogique ? (Pour certaines classes, ce cumul d'heures de langue a lieu le dernier jour de la semaine, en fin d'après-midi et en visio)

M. PACK répond que toutes les classes ne peuvent pas avoir cours le matin ou début d'après-midi par contrainte des EDT. Ce bloc concerne les options.

2 - Pourquoi certaines matières qui ne nécessitent pas de brassage des élèves sont en visio classe entière ? Les cours en présentiels étant précieux, nous préférons que ceux-ci aient lieu dans l'établissement même en après-midi (pour les collégiens).

Cela concerne 1h de français en 6<sup>ème</sup>,

Pour ce cours il n'y avait pas de place le matin et faire revenir les élèves pour une heure de français ce n'était pas souhaitable pour les parents. Etant donné que la circulaire du ministère interdit de rester sur place le midi.

Il est envisageable de passer une visio en présentiel l'après-midi si toutes les familles sont d'accord. Un sondage est effectué par le professeur d'arabe.

Il est possible de faire le même sondage pour l'heure de français mais la contrainte est que la classe enchaine avec un autre cours en visio. Par conséquent ce n'est pas réalisable.

3 - Le nouvel emploi du temps dans le secondaire, sera-t-il encore modifié lors du passage en présentiel à 100/100 ? ce dispositif permettait le retour à un emploi du temps « normal ». Ce nouveau dispositif à l'avantage de redonner aux élèves un rythme d'avant Covid.

L'EDT restera le même au passage à 100%

4 - Certaines matières essentielles comme le français, l'histoire sont en visio classe entière pour les collégiens, les parents faisant déjà les trajets pour leur élèves lycéens, merci d'ajouter ceux-ci en classe 50/50 pour augmenter encore le présentiel (à ce jour, certaines classes ne sont pas à 50% comme le veut la circulaire)

Mettre des cours l'après-midi en présentiel. Voir la réponse à la question précédente.

5 - Pourquoi ne pas utiliser la tolérance du ministère sur l'application des EDT pour organiser autrement les classes proposant des TP ?

M. CUILHE ne comprend pas bien la question.

Question des TP :

M. PILARD répond que cela n'est pas possible pour des raisons d'équité. Ce point a déjà été répondu au dernier CE.

Cette nouvelle organisation imposée ne convient pas aux TP de sciences.

Il ajoute que le passage ECE est annulé donc il y a moins de pression sur les élèves et les enseignants en terminale. Néanmoins cela reste une préoccupation importante dès la seconde. Il est essentiel de faire des TP, devoir de formation des élèves.

## **PRIMAIRE**

6 - Les parents souhaitent être assurés sur le processus de recrutement du personnel proche des enfants suite au départ d'une enseignante de CM2 après un trimestre au sein de l'établissement.

Il y a toute une procédure concernant les recrutements. L'appel à candidature, la commission de recrutement CCLR, le classement, des échanges et partages entre les membres de la commission, prendre des avis des anciens employeurs de la personne.

La commission est composée d'enseignants, représentant des parents via le comité de gestion, le représentant des personnels. Cela est donc très transparent.

Parfois il y a des erreurs de casting. Dans le cas qui est souligné, ce n'était pas une enseignante défaillante, mais déloyale par rapport à sa hiérarchie. Le contrat de confiance a été rompu en dénigrant ses collègues enseignants, sa direction.

7 - Chute du niveau scolaire : Demande de plus d'inspections pour évaluer l'efficacité et la conformité du système actuel.

Dans cette question il y a plusieurs affirmations et sous-entendu. Dans le cadre de l'homologation d'un établissement, il y a des inspections organisées pour déterminer si l'établissement est bien conforme aux attentes du réseau AEFÉ.

Cela est plus difficile actuellement avec la fermeture des frontières mais cela pourra se faire en visio. De même les personnels reçoivent des formations en ligne de l'AEFE.

8 - Avons-nous un droit de regard sur les diplômes et l'expérience des instituteurs et institutrices ? Sentiment qu'on donne plus d'importance à l'édifice en réalisation qu'à la raison de son existence.

Pas de droit de regard sur les diplômes.

Il faut se présenter au CG et participer à la CCLR pour avoir un droit de regard.

9 - Conditions d'aménagements de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier (EBEP)

30 élèves qui bénéficient d'un EBEP

14 suivis PPS avec une AVSI.

Equipes de suivi avec les parents, direction et le Professeur Principal.

Positionnent évaluation de la politique d'inclusion pour diagnostiquer notre façon de faire.

Les infirmières s'occupent des suivis des PAI PAP et PPS avec la psychologue scolaire.

La vie scolaire fait le lien avec les enseignants qui sont très impliqués et à l'écoute de ces sujets.

Mme ASKRI explique qu'au lycée Voltaire il y a des formations de l'AEFE en visio.

Il y a un Plan de formation en interne sur l'accueil des EBEP. M. CUILHE explique que nous avons des personnels compétants en interne sur ces sujets et qu'ils forment leurs collègues.

10 - Utilisation exagérée de YouTube, quelle référence de l'éducation nationale sur cette approche ?

Le problème est plutôt les pubs entre les vidéos. Les tablettes ont un mode sécurisé de même que pour l'utilisation des réseaux sociaux.

M. PACK bloque régulièrement de nouvelles applications qui ne sont pas souhaitables sur la tablette des élèves.

11 - comment se traduisent les cours synchrones évoqués par Mr Gosselin ? La plupart des classes de primaires n'ont toujours pas commencé leur mise en place.

Les cours synchrones sont les cours en présentiel. Le reste est du temps asynchrone.

12 - Port du masque chez les plus petits ?

Laisse à la libre appréciation des parents selon la directive du ministère de la santé.

Les enseignants doivent le porter toute la journée.

## SECONDAIRE

13 - Publication des orientations des bacheliers sortants (comme les années précédentes)

Les informations seront publiées sur le nouveau site dans l'espace orientation.

14 - Insatisfaction du nouveau dispositif : problème de son, échange entre le professeur et les élèves à la maison

Peut-être des petits problèmes qui se règlent.

Rechercher amélioration sur le plan technique

Sondage auprès de tout le monde sur le dispositif va être lancé avant les vacances.

Les parents d'élèves soulignent qu'il y a aussi des retours positifs sur cette nouvelle organisation.

M. CUILHE est très content des enseignants.

15 - Il y a surpeuplement des classes, 30 élèves par classe nuit à la qualité de l'enseignement, ne permet pas aux élèves de bien suivre et aux enseignants de bien dispenser leurs cours.

16 - On ne comprend pas pourquoi des classes surchargées alors que le lycée s'est endetté pour un grand projet d'agrandissement pour mieux accueillir les élèves.

Sur deux niveaux particulièrement. La situation est particulière. Les élèves ne seront pas si nombreux par classe l'année prochaine.

17 - Le port du masque pour les enseignants est-il obligatoire en classe ?

Oui. On peut noter un léger relâchement ambiant mais une nouvelle circulaire a été envoyée pour rester vigilant.

Communication dimanche en interne pour faire un rappel.

Le ministère de l'éducation qatari nous demande de nous faire tester samedi (tout le personnel).

18 - Absences de pauses entre les cours

Le temps d'installation entre les cours est un moment de pause. Il faut voir ces questions avec la vie scolaire et les professeurs si besoin.

## **LANGUES**

19 - Niveau d'arabe et d'anglais faibles

Cela est une affirmation. Il y a une réflexion de travail qui est faite. Il y a des avancées depuis le début de l'année.

Rencontre entre les enseignants d'arabe et la Qatar foundation à venir.

20 - Quelle est l'offre du SELO langue orientale ? cette option est absente des choix lors de la réinscription pour plusieurs niveaux.

SELO réimplantée en option sur EDUKA

Le signaler sur la fiche pédagogique.

**21 - Section internationale :**

21.1 - Quelles sont les règles d'admissions précises ?

21.2 - Que se passera-t-il en cas de nombre insuffisant d'inscrit ?

21.3 - En cas de non-brassage des élèves, comment cela sera organisé ?

21.4 - Un élève qui est scolarisé au lycée Bonaparte depuis la petite section et qui par définition a un niveau d'anglais que permet d'avoir le lycée pourrait se voir refuser l'accès à la section international (à cause de son niveau) ?

Déjà répondu lors de la présentation de la SI

Pas d'inquiétude de la direction.

Une réunion à venir à la rentrée.

## **DIRECTION et CG**

22 - Utilisation des nouveaux locaux. Les élèves peuvent-ils bénéficier des cours de théâtre qui ont lieu dans l'enceinte de l'école ?

Non c'est une association externe au lycée. Nous prêtons uniquement les locaux.

23 - Questions relatives à l'hygiène parfois exagérée (mais également beaucoup de retours trouvant les mesures rassurantes et efficaces).

Ce n'est jamais exagéré.

24 - Paiement précoce pour l'année à venir, quelle en est la raison ?

Il faut pouvoir anticiper la structure de l'année prochaine (prévoir le nombre de classes, les recrutements...) Nous nous sommes alignés sur les calendriers des autres écoles du Qatar.

L'année passée, le paiement tombait en même temps que le 3<sup>ème</sup> trimestre ce qui était problématique pour les familles.

M. ASKAR ajoute qu'ailleurs il n'y a même pas la possibilité de remboursement.

Un remboursement au 15 juin, c'est déjà très tard.

Financièrement une classe à 20 élèves ce n'est pas viable. Or au 15 juin les recrutements sont déjà établis.

25 - Le manque de fluidité aux heures de pointe créé par le service de sécurité, est-ce possible de l'améliorer ?

Tout est améliorable, les agents de sécurité fluidifient le trafic.

## **AUTRES**

26 - Pas d'écoute approfondie du retour des parents. Les sondages réalisés par l'école ne peuvent sérieusement pas constituer une référence vu leur contenu, nos parents élus doivent jouer leur rôle.

M. CUILHE s'interroge. Intéressant d'avoir des données chiffrées.

Les représentants des parents demandent pourquoi les questions des parents ne sont pas traitées en amont du CE comme cela était fait jusqu'à lors.

M. CUILHE préfère cette forme pour plus de transparence. Ainsi pas de diffusion en amont du CE des réponses aux questions.

27 - Envisager plus d'heures de cours dans le calendrier 2021-2022 après le cumul de 2 années particulières afin de rattraper les programmes. Jusqu'à maintenant, le lycée a proposé un calendrier de 864 heures annuel représentant le minimum d'heures selon la circulaire de l'AEFE. Cependant, il s'avère que depuis 2018, un calendrier comportant jusqu'à 936 heures peut être adopté quand sont dispensées 2 heures hebdomadaires de l'étude d'une langue en référence au courriel formel n° 2018- 1147684 sur le dispositif PARLE (langue du pays hôte notamment). L'Arabe est la langue officielle du Qatar donc la justification est de mise.

Le nombre d'heures de cours au total est déjà élevé et correspond à ce qui est demandé par l'AEFE.

Les parents délégués demandent à ce que la sécurité aux abords du lycée soit renforcée notamment devant l'intercontinental avec des ralentisseurs.

M. ASKAR répond qu'il y a déjà eu des demandes mais on peut le refaire. Refaire un courrier en commun avec le Comité de Gestion pour demander au trafic département.

**Fin de séance : 19h33**

**Le président du conseil d'établissement  
Monsieur Le Proviseur**

**Le secrétaire de séance**

**Le secrétaire adjoint**